

Collectif national droits de l'Homme Romeurope :

ALPIL (*Action pour l'insertion sociale par le logement*) – AMPIL (*Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement*) – ASAV (*Association pour l'accueil des voyageurs*) – ASET (*Aide à la scolarisation des enfants tsiganes*) – Association de solidarité avec les familles roumaines de Palaiseau – CIMADE (*Comité intermouvements auprès des évacués*) – CLASSES (*Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squat*) – FNASAT-Gens du voyage – Hors la Rue – LDH (*Ligue des Droits de l'Homme*) – Liens Tsiganes – MDM (*Médecins du Monde*) – MRAP (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*) – Mouvement catholique des gens du voyage – PARADA – PROCOM – Rencontres tsiganes – RomActions – Réseau de soutien Roms de St Etienne – Romeurope Val-de-Marne – Une famille un toit 44 – URAVIF (*Union régionale des associations voyageurs d'Ile-de-France*) Ainsi que les Comités de soutien de Montreuil, du Nord-ouest parisien, de St Michel-sur-Orge, le Collectif Roms des associations de l'agglomération lyonnaise, le Collectif de soutien aux familles roms du Val d'Oise et des Yvelines et le Collectif des sans papiers de Melun



Paris, le 20 octobre 2008

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Nous vous prions de trouver ci-joint le rapport 2008 sur la situation des Roms migrants en France établi par le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope. Une synthèse en introduction regroupe les principaux points sur lesquels nous souhaitons vous alerter.

Originaires en majorité de Roumanie et Bulgarie, dans une moindre mesure d'ex-Yougoslavie, ils ont fui leurs pays, dans lesquels les discriminations et le racisme les maintiennent dans une plus grande précarité encore. Leur mode de vie n'est en rien assimilable à celui des Gens du voyage français, puisqu'ils sont sédentaires depuis des siècles.

Partout en France, le même constat est fait : des conditions d'existence indignes, la plupart du temps dans des squats ou des bidonvilles, conjugués à la menace permanente des expulsions, dans des conditions parfois violentes. Cette instabilité représente une mise en danger et occasionne de véritables traumatismes, particulièrement pour les enfants.

Concernant ces derniers, la scolarisation est souhaitée par la grande majorité des familles roms, contrairement aux idées reçues, et le bilan après quelques mois de scolarisation est généralement très positif (bonne fréquentation, progrès rapides, notamment dans l'apprentissage du français, développement de liens sociaux...). Cependant, dans plusieurs communes des enfants ne sont toujours pas inscrits à l'école ou l'ont été à l'issue d'une importante mobilisation. L'inscription à l'école est en effet le départ d'un processus d'intégration dont les collectivités locales ne veulent pas. Différents arguments – tous illégaux – sont avancés par les Maires pour refuser l'inscription des enfants roms à l'école. Et les refus de scolarisation des enfants de moins de 6 ans et de plus de 16 ans sont beaucoup plus fréquents encore.

La scolarisation des enfants roms est ensuite souvent chaotique du fait des conditions d'existence extrêmement précaires dans les squats et les bidonvilles, des expulsions répétées, des charges liées à la scolarité, de l'absence de ramassage scolaire...

Il faut également regretter le manque de moyens spécifiques mis à disposition par l'Éducation nationale pour l'accueil de ces enfants dont beaucoup ne sont que très peu allés à l'école dans leur pays d'origine ou en France, si ce n'est pas du tout, et maîtrisent insuffisamment le français. En effet, l'ouverture d'une classe permettant l'adaptation des élèves étrangers nouvellement arrivés n'est pas systématique et les enfants roms sont parfois directement intégrés au cursus scolaire ordinaire, au risque d'être mis en échec.

Au regard de ces difficultés, le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope exprime des revendications simples :

1. **La scolarisation de tous les enfants, sans délais, dans le respect le plus strict de l'obligation scolaire.**
2. Le respect du droit des mineurs à l'instruction en dehors des âges où la scolarité est obligatoire (en maternelle et après 16 ans).
3. L'accès aux **formations professionnelles** financées par les régions ou le CNASEA et la mobilisation du réseau des **missions locales** pour ouvrir des perspectives d'insertion professionnelle aux jeunes de plus de 16 ans.
4. **La mise en œuvre de moyens** (CLIN, CLA, NSA... ou tout autre **poste spécialement dédié**) de façon systématique lors de l'affectation d'enfants maîtrisant insuffisamment le français et/ou qui n'ont pas été scolarisés dans leur pays.
5. **Le développement d'une vraie politique d'accueil et d'accompagnement** de ces enfants et de leurs familles au sein de l'institution scolaire : bilan des acquis systématique, développement des liens et des outils pour une meilleure compréhension réciproque entre les familles et les établissements.
6. Pour réussir à l'école, les enfants doivent pouvoir bénéficier des **prestations périscolaires**.
 - Des tarifs adaptés pouvant aller jusqu'à la gratuité pour la **restauration scolaire** en-dessous d'un certain seuil de ressources.
 - Les **transports** doivent être facilités surtout quand le lieu de vie est éloigné de l'établissement scolaire. Cela peut être la mise en place de transports spécifiques ou bien le bénéfice d'aides existantes.
 - Des facilités pour l'**assurance scolaire**.
 - Un accès facilité aux activités d'**aides aux devoirs**, de **centres de loisirs et vacances**, des activités **sportives et culturelles**.
7. La reconnaissance de Romeurope et de ses membres à l'échelle locale comme partenaires par l'Education nationale et les collectivités locales.

Le CNDH Romeurope, les associations et les comités de soutien locaux qui le composent, sont disponibles pour travailler à de telles perspectives. Nous restons dès lors à votre entière disposition pour convenir d'un entretien afin d'évoquer plus avant ces sujets et les revendications présentées ci-dessus.

Vous souhaitant bonne réception de ce rapport et dans l'attente des suites que vous apporterez à notre demande de rendez-vous, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Collectif Romeurope,

Didier BOTTON
FNASAT-Gens du voyage
(01-40-35-00-04)

Michel FEVRE
Romeurope Val-de-Marne
(06-08-55-28-33)

Michèle MEZARD
Médecins du Monde
(06-60-40-56-01)